

Confirmation en appel de la peine de 3 ans de prison ferme à l'encontre de deux personnes pour terrorisme

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 07-01-2009 20:17:34

La chambre criminelle de 2ème degré chargée des affaires de terrorisme de l'annexe à Salé de la Cour d'appel, a confirmé, mercredi, la condamnation en première instance de Seif Zemroud et Lahcen Bouhadi, à trois ans de prison ferme chacun pour actes terroristes.

La Chambre criminelle de 1er degré près la même Cour avait condamné, en octobre dernier, les deux mis en cause à trois années de prison ferme pour "constitution de bande criminelle dans le but de préparer et de commettre des actes terroristes et réunions publiques sans autorisation préalable".

MAP